

LES ANALYSES DE L'ACRF

2005 / 12

LA RURALITÉ EN SOLIDARITÉ AVEC LE MONDE AGRICOLE

Actes du colloque organisé par l'ACRF- Région Ardenne-Condroz-Famenne

30 mai 2005

Habiter l'espace rural signifie à la fois y résider mais également être partie prenante de ce qui se vit, être acteurs de projets et d'actions qui l'animent. Comment assurer une survie économique sans voir un piège se refermer sur nous ? Il peut y avoir des effets pervers de ce qu'on met en place. Nous ne voulons pas de main mise externe sur notre espace rural, par des groupes, politiques, financiers ou autres. Nous voulons nous investir dans les décisions et les actions concernant l'avenir de la ruralité afin de promouvoir un développement durable pour notre milieu de vie et en particulier pour le secteur agricole. Mais avant d'agir, il faut voir et analyser suivant notre bonne vieille méthode de mouvement.

Ouverture du colloque

Madeleine FRAITURE-ANNET, vice-présidente de la régionale ACRF Ardenne-Condroz-Famenne, introduit la journée en signalant la prise de conscience qui s'opère au sein du mouvement : il y a un lien étroit entre l'avenir du monde rural et le développement durable, le monde rural étant le principal réservoir des ressources renouvelables.

Que de changements dans notre espace rural ! Nous désirons dans un premier temps être informées, analyser de manière critique ces changements et leurs conséquences sur les plans humain, social et culturel, économique, politique et environnemental, pour ensuite saisir les enjeux et les défis à relever.

Cette analyse critique nous fournira les moyens d'être de manière adéquate actrices du milieu rural.

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES
ACRF - ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse
Editrice responsable : Léonie Gérard
Rédactrice : francoisewarrant@acrf.be

Des services provinciaux d'aide aux agriculteurs, par Mr Peeters

Monsieur PEETERS nous présente différents services provinciaux d'appui aux agriculteurs.

Le Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole (SPIGVA) est responsable des subventions en faveur des agriculteurs et des organisations agricoles, d'études techniques agricoles, de cours agricoles, et de groupements fourragers. Les personnes intéressées peuvent y obtenir toutes les informations administratives et techniques sur les services agricoles, les subventions provinciales et le budget. Renseignements disponibles auprès du SPIGVA : tél. 084/22.03.81.

Constitué en asbl, le Centre de Gestion est chargé de la tenue des comptabilités de gestion des exploitations agricoles et horticoles afin de leur prodiguer les conseils de gestion permettant leur développement en prenant les décisions adéquates. Il assure également, à la demande, une aide administrative en vue d'optimiser les primes P.A.C. Ce service de gestion tient environ 600 comptabilités pour les agriculteurs. La problématique de l'environnement y prend une large place puisque le centre de gestion apporte son aide à la constitution de dossiers pour les permis d'environnement.

Le service de remplacement agricole met à la disposition des agriculteurs du personnel ouvrier qualifié pouvant assurer le remplacement de l'exploitant et de son épouse indisponibles pour des raisons de maladie, accident, hospitalisation, décès, évènements familiaux, vacances et loisirs, formation et surcharge de travail.

Le Centre d'économie rurale situé à Marloie emploie environ 100 personnes.

Des collaborations ont lieu avec la fédération des jeunes agriculteurs pour les cours de formation professionnelle. Un nouvel accord transfrontalier vient d'être passé avec la FJA et les Lorrains pour éviter la disparition d'autres agriculteurs et afin de mieux communiquer à propos de l'agriculture.

Le Parc Naturel des deux Ourthes par J. Lutgen, président, et par A. Queyrel, directeur

Trop souvent confondu avec une réserve naturelle, un parc naturel est constitué en vue d'assurer le développement naturel et durable d'un territoire. Un tel développement passe par une prise de conscience de la richesse paysagère et environnementale de la surface couverte par le parc et par une protection des ressources naturelles de notre patrimoine (faune, flore, préservation du style ardennais des villages du parc).

Le parc naturel des deux Ourthes regroupe six communes en bordure de la frontière allemande et luxembourgeoise : Houffalize, Bertogne, Gouvy, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode, Tenneville. Son étendue de 76 000 Ha (dont 50 % sont agricoles) en fait le plus grand parc naturel de Wallonie. Il compte une population de 21 000 habitants.

A l'origine, c'est autour du site du rocher du Hérou de Nadrin qu'il y a eu une mobilisation, conduite par le professeur Gilles de Landstheere, ULG. Une étude de faisabilité a été menée pour les six communes comprises dans le parc naturel afin de détecter les possibilités de développement.

Le parc naturel s'est doté d'une double structure : une intercommunale constituée des six communes (s'occupant des investissements) et un organe de gestion quotidienne.

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

1. Protection de l'environnement (gestion rationnelle de l'eau, du sol, recherche d'alternatives pour les énergies fossiles)
2. Conservation de la nature (au niveau de la faune et de la flore, une attention particulière étant portée au public scolaire)
3. Aménagement du territoire (avis à donner sur les permis d'environnement ; conseils d'intégration de bâtiments, de haies)
4. Développement de l'économie
 - a. via le tourisme (tourisme de découverte du territoire sous forme de circuits vélo et pédestres ; valorisation des produits agricoles)
 - b. via l'agriculture (recherche d'amélioration de l'environnement de nos pâturages, notamment à l'aide de la présence d'un nombre suffisant de haies ; attention à la présence de bétail, tel le porc, en plein air)
 - c. via la sylviculture (recherche de méthodes de travail respectueuses de l'écosystème)

RÉALISATIONS DEPUIS LA NAISSANCE DU PARC

De nombreuses réalisations ont vu le jour depuis la création du parc : réalisation d'un magazine trimestriel (avec des numéros consacrés à l'agriculture, l'eau, la forêt, les produits du terroir, la nature) ; organisation de conférences sur Natura 2000, sur les OGM, sur les gîtes ruraux, lors des journées de l'arbre ; restauration d'un étang (réserve domaniale d'Ortie) ; sorties avec des publics scolaires ; réalisation de mallettes pédagogiques utilisées pour l'étude et l'observation de zones humides ; fête du Parc à Givry (fête de produits de bouche et de petit artisanat au 15 août ; plantation d'un verger hautes tiges d'anciennes variétés fruitières rustiques sur la commune de Tenneville ; valorisation du patrimoine naturel en zone agricole (haies, bandes boisées).

EN PROJET

Divers projets sont envisagés : la restauration d'un réseau écologique transfrontalier pour les fonds de vallée impliquant l'enlèvement des épiceas pour retrouver les vues paysagères (projet Interreg III) ; la restauration de sites paysagers et le développement de randonnées en voiture et à pied (également projet Interreg III) ; divers projets notamment à Bertogne (verger d'anciennes variétés de pommes) ; la valorisation du site des deux sources de l'Ourthe.

La réforme de la PAC, par J.P.Champagne, secrétaire général de la Fédération wallonne de l'agriculture

Monsieur CHAMPAGNE souligne d'emblée l'intérêt de parcs naturels de grande dimension, afin d'arriver à une bonne coordination avec les acteurs économiques. Il rappelle également l'importance de l'aménagement du territoire, parfois en contradiction avec les intérêts communaux, les communes ne préfèrent-elles pas en effet voir le nombre d'habitants gonfler ?

L'AGRICULTEUR, UN HOMME INQUIET !

Le métier de l'agriculteur a énormément évolué, de même que le comportement des consommateurs. Les agriculteurs sont obligés de produire de façon très formatée pour des consommateurs qui fréquentent surtout les grandes chaînes de distribution. Cela pose le problème de l'intégration dans la chaîne de distribution. Comment peuvent-ils encore négocier un prix ? Les grandes chaînes de supermarchés décident largement du contenu des cahiers des charges. Aussi la marge de manœuvre des agriculteurs du point de vue de la valorisation mais aussi de la valeur ajoutée qu'ils peuvent attendre de leurs produits est-elle extrêmement réduite.

L'avenir s'annonce problématique pour les agriculteurs. On ne s'installe plus comme agriculteur pour choisir un mode de vie et l'on commence d'abord par aller emprunter beaucoup. Pas tant par souci de confort que pour être en conformité avec les normes d'hygiène. On répercute alors ces contraintes sanitaires sur le consommateur.

L'agriculteur est un homme inquiet ! Anxieux sur le prix de ses produits, sur les marges bénéficiaires, sur les contraintes sanitaires.

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La Politique agricole commune (PAC) a été mise en place au sortir de la guerre dans l'optique de tourner le dos au rationnement. Il s'agissait de produire à des prix raisonnables, tant pour les producteurs que pour les consommateurs. La PAC de l'après-guerre consiste en un système de prix d'intervention. Au cas où les prix s'emballeraient, on essaierait de jouer sur les importations.

Très vite, le système s'est grippé car il y a eu surproduction. Un problème d'offre surnuméraire par rapport à la demande s'est posé. Les pouvoirs publics ont opté pour le rachat des produits en surplus, mais un tel mécanisme a fini par grever le budget public.

On a alors mis en place un système de quotas (notamment pour le lait). De tels mécanismes de gestion de l'offre posent cependant des problèmes au secteur : cela coûte aux producteurs en équipements, en achat de quotas aussi car un système de bourse de quotas après la crise des années 92 s'est mis en place. Avec un système de soutien des prix, on baisse le prix d'intervention, on assure une aide compensatoire en fonction de l'ancien niveau de production de l'agriculteur. Il s'agit de la première réforme de la PAC en 1992 qui a relativement bien fonctionné mais le consommateur n'a guère vu la différence. Cela a permis une relative stabilisation des prix pour le producteur. On introduisait ainsi une formule de revenu de substitution.

Avec la réforme décidée à Luxembourg en 2003¹, se met en place un nouveau système d'aide compensatoire au revenu pour ce métier qui occupe de l'espace et qui remplit une fonction environnementale. C'est un système d'allocation d'un revenu calculé sur base d'une moyenne des revenus perçus au cours des trois dernières années. L'allocation de ce revenu est conditionnée au respect scrupuleux de 18 directives européennes (respect de l'épandage d'azote, respect de mise à la norme en matière de stockage, directive Natura 2000, etc.). En cas de respect seulement partiel de ces directives, l'aide publique est rabotée. Cinq administrations belges dont l'AFSCA², la division wallonne Nature et forêt, la division wallonne environnement, sont susceptibles de passer pour vérification. L'angoisse des agriculteurs qui portait hier sur le prix porte désormais sur les aides elles-mêmes. Même si on ne bénéficie pas des aides, on est de toute façon soumis aux mêmes réglementations.

Pour J.-P. Champagne, ces contraintes nouvelles pour l'agriculture sont dérivées des contraintes industrielles.

¹ Ndlr : L'accord de Luxembourg marque une étape importante de la PAC. Il préserve les principes essentiels de la PAC (assurer un niveau de vie équitable aux 14 millions d'agriculteurs européens ; garantir la sécurité des approvisionnements alimentaires tant en quantité qu'en qualité ; assurer la compétitivité de l'agriculture européenne à l'échelle mondiale) mais il renforce certains dispositifs : découplage partiel des aides à la production, mécanismes de gestion des crises, qualification environnementale des exploitations, maintien des quotas laitiers jusqu'en 2014-2015. L'accord du Luxembourg prévoit un système de paiement unique aux exploitations, conditionné à certains critères environnementaux, de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être des animaux.

² AFSCA = agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

UN SECTEUR EXSANGUE DU POINT DE VUE DE L'EMPLOI

Le secteur agricole est un secteur à haute intensité en capital, nécessitant une solide formation, y compris pour pouvoir diversifier, transformer, distribuer ! On constate de plus en plus que dans les couples d'agriculteurs, la femme a un métier à l'extérieur de la ferme. La sociologie de ce secteur se modifie compte tenu de la progressive reconversion du métier de l'agriculteur. Le développement de l'agritourisme a rencontré au départ une forte réticence auprès du secteur Horeca et des professionnels du tourisme. Mais au fil du temps, ces derniers sont devenus eux-mêmes bénéficiaires de ce tourisme diffus. Les producteurs ont du mal à se mettre ensemble pour créer des outils communs de valorisation, de commercialisation.

Le pronostic de J.P. CHAMPAGNE est particulièrement sombre puisqu'il prévoit la disparition de 2000 exploitations agricoles en Wallonie cette année : beaucoup d'agriculteurs, proches de la retraite et sans repreneurs parmi leurs proches, répugnent à investir massivement dans leurs bâtiments et équipements pour répondre aux nouvelles exigences conditionnant l'accès aux subsides de la PAC.

Dans l'assemblée, un agriculteur de la région de Gouvy réagit et souligne à quel point les contrôles de l'AFSCA sont lourds ! « Nous renvoyons des volets d'inscription de veaux mais toute erreur est punissable. C'est le syndicat qui renvoie le document d'identification des bêtes. Mais nous portons comme agriculteurs le poids de toute erreur, quand bien même elle ne nous est pas imputable. Le système d'écoconditionnalités tombe très dur sur la vie des agriculteurs : les fermes familiales ne vont plus durer longtemps. »

Changer le modèle agricole, une proposition de Thierry Laureys³

Le monde agricole est coincé dans un carcan économique. Le prix des produits qui sortent de la ferme ne permet pas d'offrir des revenus suffisants aux agriculteurs et de couvrir les investissements nécessaires en matière environnementale. Les aides agricoles existantes sont des aides à l'investissement, des aides à la formation, des aides agro-environnementales. Mais ce système d'aide s'inscrit toujours dans une optique de productivisme. On sait que l'écart de productivité est de 1 à 2000 entre les conditions de production des agriculteurs du Nord et du Sud et l'Organisation mondiale du commerce croit que la libéralisation va tout solutionner !

PLAIDOYER POUR LA FILIÈRE COURTE

Thierry LAUREYS plaide pour la filière courte car cela permettrait à l'agriculteur de maîtriser la chaîne de distribution. Selon lui, le modèle de la PAC est obsolète mais qu'a-t-on développé comme alternatives ? Les dégâts collatéraux de la croissance sont manifestes : développement des transports, migrations économiques, etc. Entre 2007 et 2013, une nouvelle manne est à attendre des subsides européens, utilisons-les convenablement, suggère-t-il et mettons en place une nouvelle régulation du marché. Le marché doit être canalisé !

³ Thierry LAUREYS est l'auteur du livre « *Changer le modèle agricole en Wallonie, un pas incontournable vers le développement durable et une mondialisation solidaire* », préfacé par José Bové et paru en 2004 aux éditions de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

DES QUOTAS D'ACHAT DE PRODUITS DE QUALITÉ DIFFÉRENCIÉE⁴ POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

Par solidarité, on peut mettre en place des cahiers des charges, on peut décider entre soi un système d'appellation contrôlée qui instaure un système de quotas auto-décidés. Les grands distributeurs sont les requins du système actuel, notamment avec le système de référencement. Leurs activités financières prennent le pas sur leurs activités de distribution ! Il faudrait imposer à la grande distribution un système de quotas d'achat :

- via un mécanisme d'achat obligé d'une certaine proportion de produits de l'agriculture durable
- via une campagne publicitaire publique de sensibilisation à la nécessité d'acheter des produits durables
- via une sensibilisation à la qualité de l'alimentation.

Le grand virage qui a été amorcé par le Ministre Daras en matière de certificats verts en matière de production énergétique pourrait être reproduit aussi dans le domaine agricole. On a besoin désormais d'autres choses que des micro-projets. Il faut de larges filières durables. Les discours de la Plate-forme pour la Souveraineté Alimentaire sont très généreux mais qu'y a-t-il de concret derrière ses grands discours ?

Dans la salle, on note un certain scepticisme par rapport à la proposition de système de quotas d'achat par Th. Laureys, et ce pour divers motifs : il faut se protéger contre les importations à bas prix, il faut laisser la liberté de choisir au consommateur. Qui aurait, selon un participant, la légitimité pour imposer un système de quotas d'achat à la grande distribution ? Toutefois, dans l'assemblée, on reconnaît qu'il faudrait davantage développer de coopératives (ex. : Comines ou Aubel pour le développement de la biométhanisation avec l'excès d'effluents). L'organisation interne du secteur est essentielle pour négocier avec la grande distribution. Il faut renforcer le marketing des produits de qualité différenciée. Le citoyen par ses actes d'achat exerce un pouvoir considérable. Il faut donc convaincre le citoyen de modifier ses comportements d'achat.

Diversifier, transformer, se mettre à la norme, distribuer : telles sont devenues les nouvelles exigences du métier d'agriculteur. Le danger de la nouvelle PAC vient de ce qu'elle accélère le mouvement de libéralisation que connaît le secteur.

Pour une alimentation saine avec les produits du terroir par Taty Lauwers, passionnée de nutrition

En raison de problèmes de santé très sérieux, Taty LAUWERS⁵ s'est interrogée sur ses habitudes alimentaires. Citadine très éloignée des conditions de production des aliments et très accaparée par son activité professionnelle elle a dû revoir complètement son mode d'alimentation et en a éprouvé une véritable renaissance.

⁴ La qualité différenciée, c'est une qualité jugée supérieure à la qualité normale. Cette qualité supérieure peut se définir selon des critères différents : la qualité sensorielle ou gastronomique, la qualité nutritionnelle ou diététique, la qualité environnementale, la qualité éthique, la qualité éthologique (liée au bien-être animal). La qualité différenciée est une qualité attestée par des labels existant au niveau européen ou régional. On consultera utilement l'ouvrage de Denise VAN DAM, « Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt », paru ce mois de juin aux Presses universitaires de Namur, voir p. 165. à propos de la qualité différenciée.

⁵ On consultera utilement son site web www.taty.be

« On oublie, dit-elle, que les légumes sauvages peuvent être des remèdes. Avec des pommes, du lait, je peux faire de la prévention, face aux maladies de civilisation. Il s'agit de faire de la prévention active. La nourriture, c'est thérapeutique, mais pas sur le court terme ».

Elle déplore que beaucoup d'agricultrices n'aient plus confiance dans leurs produits. Elles doivent prendre conscience qu'il s'agit non seulement d'entretenir mais aussi de donner la vie par le biais des aliments. Les grands médias consensuels produisent de l'information sur les produits alimentaires, mais sans faire, selon elle, de nuances par exemple entre le lait UHT, le lait cru, le lait pasteurisé. Or, tout n'est pas pareil.

Après avoir suivi des stages de cuisine chez les kousminiens, les macrobiotiques, les crudivores, elle s'est finalement intéressée de près à notre historique alimentaire : quels sont les aliments qui constituent l'historique de notre alimentation ici en Belgique ? Il semble sage de tabler sur les connaissances de nos aïeux, car bon nombre de biais affectent les recherches faites dans le domaine alimentaire, y compris dans les recherches portant sur les risques alimentaires. Ces recherches sont en effet souvent subsidiées par les grands groupes alimentaires. De plus, les chercheurs se spécialisent beaucoup actuellement dans les alicaments. On isole les vertus de certains aliments.

Pourquoi, par exemple, avoir diabolisé le beurre ? Cela vient des années 40. On s'est demandé pourquoi il y avait tellement de maladies cardiovasculaires : on a trop assimilé les huiles végétales durcies avec d'autres produits. Les praticiens de médecines douces ont lancé une croisade contre le lait et les produits laitiers. Or, d'après Taty LAUWERS, ce ne sont pas tant les produits laitiers que les transformations de lait qui sont générateurs de maladies. Privilégions, dit-elle, les produits proches, naturels (sans additifs et conservateurs) et nus (n'ayant pas été transformés).

Nos aïeux mangeaient beaucoup moins de viande et ne consommaient pas autant d'aliments riches que nous. Il nous faudrait faire des petits carêmes : nous mangeons trop de tout et tout le temps.

Taty LAUWERS estime que l'on définit mal ou peu la qualité. S'agit-il d'une qualité bactériologique, de goût, ou d'une qualité de construction de la vie chez l'enfant ou chez l'adulte ? Elle regrette qu'il y ait moins de fonds disponibles pour la recherche sur la qualité nutritionnelle que pour les technologies alimentaires.

Un agriculteur, producteur de lait, surenchérit en témoignant : « Nous ne vendons pas un demi-litre de lait cru par jour à la ferme. Le consommateur recherche le facile, le rapide, l'immédiat et le confortable.

Le combat des agricultrices par Anne-Marie Biatour, présidente de l'Union des agricultrices wallonnes

L'Union des Agricultrices wallonne est un mouvement qui regroupe des agricultrices issues des 4 coins de Wallonie. Sa mission consiste en la défense syndicale des agricultrices et des agriculteurs, la fourniture d'information et la formation permanente des agricultrices. La structure du mouvement est composée de sections locales qui se réunissent en section provinciales, et qui élisent des déléguées au niveau national.

UNE AGRICULTURE FAMILIALE POUR DEMAIN

L'agriculture de demain, l'UAW la souhaite familiale, expression sans doute galvaudée, mais que l'UAW définit ainsi : « l'agriculture familiale est une agriculture dans laquelle le pouvoir de décision, la main d'œuvre et les capitaux émanent de la famille ». Ce mode d'agriculture est le mieux à même, selon Madame BIATOUR, de répondre non seulement aux aspirations des agricultrices, mais aussi à celles du public.

« Le métier a été choisi par goût du travail de la terre, des animaux que nous élevons, parce que nous voulions être indépendants. Indépendants, nous le sommes pourtant de moins en moins, soumis à des normes de plus en plus strictes ainsi qu'à des politiques qui nous sont imposées par une Europe face à laquelle nous nous sentons démunis. Nous voulons faire entendre notre voix et être à même de décider de l'avenir de nos entreprises familiales. Nous ne voulons pas de ces normes qui uniformisent l'agriculture. Nous voulons conserver l'incroyable variété de nos productions. »

Le maintien d'un terroir passe lui aussi par la conservation d'un tissu agricole dense et familial.

L'UAW souhaite aussi que l'on reconnaisse le professionnalisme du secteur. « Nous essayons de faire notre travail en respectant la terre. Nous entendons être respectés en retour et être consultés lorsque se prennent les décisions politiques qui conditionnent notre futur ».

LES PERTES D'EMPLOI DU SECTEUR AGRICOLE

FONT MOINS DE BRUIT ET POURTANT ...

En agriculture, nos structures étant plus petites, les pertes d'emploi font moins de bruit dans la presse. Mais le « détricotage » du monde du travail y est bien réel et on nous promet encore la disparition de la moitié de nos agriculteurs. Et les raisons sont les mêmes : l'argent, l'intérêt des financiers, des actionnaires, font oublier le travailleur. La mondialisation frappe tous les agriculteurs de plein fouet et, par-delà les différences, il faut lutter ensemble pour que l'humain retrouve sa vraie place dans notre société.

UNE SOLIDARITE AVEC LE SUD

Les agriculteurs des pays les plus pauvres devraient pouvoir produire prioritairement pour la subsistance de leurs propres populations. Nous sommes également solidaires de leur combat et nous nous battons dans le même sens qu'eux jour après jour, car nous partageons le même métier bien ingrat : la production de matières premières. Un métier ingrat, car le prix de celles-ci est ridiculement bas et ne permet plus aux producteurs de s'en sortir.

DE SOMBRES PERSPECTIVES

Lorsque l'un de nos enfants nous annonce qu'il souhaite reprendre le flambeau de l'agriculture, notre réaction est mitigée. Nous ressentons bien sûr une grande fierté d'avoir réussi à leur transmettre notre passion pour ce métier qui, s'il est difficile, n'en est pas moins merveilleux. D'autre part, nous avons aussi peur pour eux car c'est un métier qui offre peu de sécurité. Les investissements sont lourds et établis sur le long terme, alors que le cadre politique qui décide de l'avenir du secteur est, lui, très changeant.

Le métier a changé : aujourd'hui, en plus d'être un technicien pointu, il faut aussi être un bon gestionnaire. Les tâches administratives liées à la gestion de l'exploitation s'alourdissent sans cesse. Dans un tel contexte, il est plus que jamais essentiel de munir nos jeunes d'une formation de base solide et adaptée. Les études réalisées sur la précarité en agriculture démontrent qu'un jeune peu formé a davantage de risque qu'un autre d'être confronté à des difficultés financières importantes. En tant que mamans, vous comprendrez aisément que cela nous préoccupe. Nous sommes d'ailleurs favorables à l'instauration d'un stage obligatoire pour les futurs agriculteurs, car c'est le meilleur moyen d'acquérir une expérience pratique et d'ouvrir les yeux sur les réalités d'une autre exploitation agricole que la ferme familiale.

UN VERITABLE STATUT SOCIAL ET JURIDIQUE POUR LES AGRICULTRICES

En cette année de 100^{ème} anniversaire du combat des femmes pour une plus grande égalité, l'UAW dans son ensemble a été très occupée par les dossiers qui concernent le statut social et juridique des agricultrices. En ce qui concerne le statut social, toutes les agricultrices, et toutes leurs consœurs conjointes aidantes des autres secteurs, bénéficieront d'un statut social complet dès juillet prochain. C'est une avancée considérable : jusqu'en 2003, les agricultrices et autres conjoints aidants, n'avaient accès qu'à une protection sociale très partielle, ne couvrant que l'incapacité de travail et l'invalidité. Jusque là, ces

femmes, pourtant très impliquées dans l'entreprise familiale, n'avaient pas la possibilité de se constituer une pension personnelle. Depuis 2003, elles ont enfin la possibilité de le faire, et dès juillet prochain, cela deviendra une obligation. Enfin, nous serons considérées comme des travailleuses à part entière, au même titre que nos époux.

UNE COTITULARITE DES CARTES D'IDENTIFICATION DES DROITS DE PRODUCTION

La cotitularité des cartes d'identification des droits de production, les cartes CTI, est l'un de ces dossiers brûlants. A l'heure actuelle, les droits aux aides compensatoires ont une importance cruciale dans nos exploitations. Lorsque ces cartes ont été attribuées, les agricultrices n'avaient aucun statut social. Elles n'avaient aucune existence légale et officielle dans les exploitations. Elles ont donc été totalement oubliées au moment de l'attribution des cartes d'identification. Maintenant qu'un statut social existe, cette cotitularité est une revendication légitime, une question d'égalité des chances.

UNE CELLULE DE SOUTIEN POUR LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES EN DIFFICULTE

L'Union des Agricultrices Wallonnes s'est particulièrement investie dans la constitution de groupes d'accompagnement pour agriculteurs et agricultrices en difficultés. Actuellement, trois groupes de soutien sont constitués dans la région wallonne, l'un dans la province de Hainaut, un second dans la province de Liège, et le troisième dans la province de Luxembourg. En complémentarité avec les services d'Agricall, de l'université de Liège, un service d'accompagnement et d'écoute a été mis en place. Il émane de la profession elle-même pour les agriculteurs et les agricultrices en difficulté. Des agricultrices se rendent par deux au domicile de personnes ayant fait la demande explicite d'un suivi suite au passage des psychologues d'Agricall.

Le suivi étant assuré par des agricultrices, cela permet de constituer un réflexe de solidarité au sein même de la profession qui vit habituellement un mode plus individuel. Cela permet de partager les ressources que certains constituent plus facilement que d'autres et de les mettre à la disposition de personnes plus fragiles. C'est l'occasion de parler, mettre des mots, dédramatiser, déculpabiliser les situations de paupérisation ou de précarité qui sont encore trop considérées comme tabous dans la classe agricole et qui sont donc tues, limitant la recherche ou l'accès aux ressources possibles.

Le réseau « Fermes Ressourcement » de l'UAW connaît un succès grandissant. Le réseau propose, dans sa brochure, un large éventail de lieux d'accueil, qui proposent tous la même philosophie : retrouver le rythme de la nature, des saisons, faire une pause dans sa vie de tous les jours. L'écho que reçoit ce projet dans la presse et auprès du public est sans cesse plus important. Il s'agit d'un concept qui répond aux besoins d'un public en recherche d'un bien-être relié aux valeurs que l'agriculture propose et qui participe ainsi au développement d'une image positive de notre secteur.

Panel animé par Patricia Fyon, formatrice à l'ACRF

Au cours du panel, Jean-Claude VAN SCHINGEN, représentant Benoît LUTGEN, le Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, souligne que, en Belgique, 2% seulement de la population est agricole. Pour lui, les productions agricoles wallonnes sont de bonne qualité. Il explique que les filières de qualité différenciée ont fait l'objet d'une réglementation coulée dans des arrêtés wallons. La promotion des produits agricoles (dont l'APAQ a aujourd'hui la charge) est indispensable, de même que des cours sur l'alimentation dans les écoles. Il estime que l'on ne sait évidemment pas échapper à la réforme de la PAC mais que l'on se trouve aujourd'hui dans une situation surprenante où l'on paie l'agriculteur davantage pour qu'il entretienne un paysage que pour produire de l'alimentation !

Pour Thierry LAUREYS, le soutien européen à de nouveaux plans de développement rural, soutien prévu pour la période 2007-2013, est une chance à saisir. Il faut selon lui se battre pour que l'agriculteur obtienne un prix suffisamment rémunérateur pour ses produits, ce qui implique que l'on mette en place des filières de qualité différenciée. Il faut aussi faire pression sur la grande distribution, martèle-t-il.

Anne-Marie BIATOUR rappelle quelques initiatives prises par son organisation : création d'une commission de contact avec les consommateurs, création de fermes pédagogiques, visite de « fermes en ville ».

Taty LAUWERS insiste sur la nécessité d'une information régulière fournie aux enfants et d'une information non biaisée par les groupes alimentaires. A la question posée par Patricia FYON 'Comment faire pour éviter que notre agriculture ne suive la même voie que la sidérurgie wallonne ?', Taty LAUWERS répond qu'il faut lutter de toutes nos forces contre le défaitisme. Pour Thierry LAUREYS, on ne peut plus se contenter de micro-projets. Il faut revoir à plus grande échelle notre modèle agricole.

Conclusions par Véronique Dubois-Delgleize, présidente de la Région Ardenne-Condroz-Famenne de l'ACRF

ON RETIENDRA DE LA JOURNÉE

Les échanges du colloque nous ont appris ou rappelé que :

- le contact direct avec les agriculteurs et les agricultrices est important, c'est une approche différente de ce qu'on peut lire dans des articles ou des livres,
- les inquiétudes des agriculteurs sont générées par la politique mondiale des marchés,
- les pressions constantes venant de la mondialisation amènent une plus grande pauvreté au Nord et au Sud et créent des tensions entre les hommes (Th. Laureys) : il est urgent de renforcer de créer une solidarité entre les paysans du Nord et du Sud,
- les contraintes imposées par cette politique amènent beaucoup d'agriculteurs à envisager l'arrêt de leur exploitation (ex : betteraves sucrières et lait),
- le savoir faire humain n'est plus respecté : pousser les agriculteurs au rendement ou au contraire à vivre de primes compensatoires sans production ne va pas dans le sens du respect de la personne,
- l'amour du métier d'agriculteur est manifeste dans toutes les interventions,
- il y a un désir de voir des jeunes reprendre la profession et de pouvoir leur offrir une formation adéquate (cf. intervention de A-M Biatour, présidente de l'U.A.W.).

RÉFLEXIONS

A propos de la réforme de la PAC

Que penser de la réforme de la PAC ? Cette politique européenne agricole mise en place pour produire en quantité, commencée à 1992 pour s'adapter à l'OMC, a provoqué la concentration de moyens de production favorisant les exploitations qui poursuivent le modèle intensif au détriment d'une agriculture familiale, celle que nous voulons.

Faut-il diaboliser la mondialisation ? Ne peut-elle pas être une chance pour tous à condition que des régulations soient mises en place pour interdire des politiques de dumping, favoriser la diversité culturelle des peuples, la biodiversité des paysages, de la faune et de la flore ? (allusions à la FIMARC : intérêt de multiplier les contacts afin de promouvoir une mondialisation solidaire)

Thierry Laureys nous dit qu'il faut décider ensemble des changements que nous voulons encourager ou décourager en Wallonie rurale et nous fixer des objectifs. Il nous dit qu'il est possible d'enclencher un nouveau modèle de développement et nous en donne les pistes.

A propos de l'espace rural

Quel statut donner aujourd'hui à l'espace rural ? Quand on dit rural, on pense forêts, nature, vaches, fermettes, agriculteurs, ... Ce sont des représentations rassurantes utilisées pour le tourisme. Les réalités d'aujourd'hui sont tout autres : un nombre important d'autoroutes, des centres commerciaux, des zonings industriels, des lotissements. Le rural n'est plus un mode de vie, mais un choix de cadre de vie. On peut voir dans nos villages des néo-ruraux et les relations ne sont pas toujours faciles car ils n'ont pas la même perception que nous de notre milieu. On ne peut plus parler d'exode rural, au contraire, les habitants réinvestissent les villages mais deviennent des navetteurs. Les villages quant à eux se transforment : on réaffecte les vieux bâtiments, une grande importance est accordée à la dimension touristique et ludique (campings, promenades balisées, parcs naturels, ...). Les espaces villageois attirent les gens de l'extérieur. Attention à ne pas être déposés de notre espace rural.

NOTRE ENGAGEMENT ACRF

A propos de lien social

Le lien social s'amenuise, l'ACRF doit le préserver. Sans être des spécialistes nous pouvons, en tant qu'association ou mouvement, être des relais pour que la parole passe et qu'un autre projet pour notre milieu rural se mette peut-être en route. Traditionnellement, la fête au village, ducasse, saint-patron, avait pour première fonction de renforcer la cohésion. Aujourd'hui, les fêtes se font un peu n'importe quand (brocantes, sculptures à la tronçonneuse...), le but étant de mettre un peu de « liant ». Nous regrettons d'entendre parler de villages dortoirs, de chacun pour soi. Cependant, d'autres formes de sociabilité se mettent en place dans les villages (fêtes de quartier, barbecues entre voisins, ...). Actuellement, même les personnes qui habitent le village ont des amis à 50 km, peut-être sur d'autres continents (on communique via internet). On n'est plus dans une proximité sociale liée à une proximité spatiale. On délaisse parfois ce qui est à côté de chez soi, la société est plus individualiste.

A propos de la mobilité

Une série de petits centres essaient de se positionner. Les ruraux mettent les villes en concurrence. La mobilité est une contrainte. Elle fait partie du monde rural. Il faut donner à chacun la possibilité d'être mobile, c'est une question politique à imaginer en terme de service public (exemples divers : suppression des gares, horaires des TEC non adaptés, accès difficile aux services publics...). Il existe une mobilité interne ou intra que l'on peut évaluer en comparant le nombre d'emplois offerts en milieu rural par rapport au nombre de personnes en âge de travailler. Si la société qui nous entoure nous convient, alors, arrêtons de nous battre. Par contre, si elle ne nous convient pas, voyons ce qui ne nous convient pas en tant que ruraux et comment nous pouvons nous positionner pour infléchir les choses et ne pas entrer dans les lois du marché. Quand on n'a pas les moyens financiers, on se retrouve démunis à tous niveaux.

A propos de l'agriculture

L'ACRF veut :

- Défendre et favoriser l'agriculture familiale paysanne pour éviter la perte d'emploi et répondre mieux aux multiples rôles dévolus à l'agriculture au lieu de favoriser l'agriculture industrielle (élevage intensif – hors sol, monocultures) entraînant l'utilisation importante d'engrais, de pesticides, d'antibiotiques, la prolifération des OGM, l'épuisement des sols.

- Permettre la création d'emplois nouveaux de personnes et de jeunes en particulier pouvant vivre dignement de leur travail agricole.

A propos d'alimentation

L'ACRF plaide pour une qualité alimentaire tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et diététiques, pour une alimentation saine et accessible à tous. Cela implique de réformer nos attitudes de table, de créer des circuits courts de distribution, mais aussi de veiller à la progression des produits équitables.

A propos d'environnement

L'ACRF souhaite :

- sauvegarder les ressources naturelles, la biodiversité, les nappes phréatiques (Parc Naturel des deux Ourthes) par une synergie à créer entre ceux qui travaillent à la conservation du patrimoine et les habitants ;
- rendre à nos fermiers l'espace rural et leur fonction paysagère. Ils sont les architectes du rural parce qu'ils en ont une connaissance réelle ;
- mener des actions communes avec d'autres associations et mouvements.

A propos du commerce équitable

Nous voulons être solidaires des paysans du tiers-monde. En tant que ruraux, il nous apparaît que la souveraineté alimentaire a un enjeu décisif pour l'humanité. Il est l'expression du droit à l'alimentation pour tous. Le droit des populations par pays ou groupes de pays à définir et mettre en œuvre une politique agricole et alimentaire qui leur garantisse le choix de décider ce qui leur convient. Cela concerne les producteurs agricoles mais aussi tous les consommateurs qui sont appelés à jouer pleinement leur responsabilité de citoyen. La réalité est loin de correspondre à ce que nous souhaitons, mais nous voulons faire des pas vers un développement durable et une mondialisation solidaire où l'homme serait au centre de tous les choix politiques, économiques et sociaux. C'est une espérance que de construire quelque chose de différent à condition de le faire ensemble Nord et Sud, Est et Ouest, construire un monde plus juste et plus solidaire.

Françoise WARRANT, chargée d'étude ACRF

